

LES DROITS DU SPECTATEUR



Être informé et préparé au spectacle.



Ne pas aimer, s'ennuyer, être gêné.



Réagir (rire, applaudir) et ressentir (peur, joie).



Revenir avec sa famille ou ses amis.



Être bien installé.

LES DEVOIRS DU SPECTATEUR



Garder son avis et ses questions pour échanger avec les autres à la fin du spectacle.



Respecter les artistes sur scène : si je les entends et les vois, ils le peuvent aussi.



Respecter les règles du lieu et le matériel mis à ma disposition (sièges, WC...).



S'intéresser et respecter le travail des artistes, car c'est un travail de plusieurs mois, voire années qu'ils présentent.



S'investir dans son expérience, en éteignant les portables et les appareils connectés.